



REUNIFIER L'EUROPE

**Séminaire organisé
par la Fondation Lucchini et Notre Europe
à Bruxelles le 28 novembre 2000**

Compte-rendu rédigé par Jean-Louis ARNAUD et Marjorie JOUEN

Janvier 2001

ETUDE DISPONIBLE EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET ITALIEN
© *Notre Europe, janvier 2001*

La Fondation Lucchini

La Fondation Lucchini a été créée en 1990, à Brescia. Son but est de contribuer à la diffusion d'une culture industrielle de notre temps et au renforcement des valeurs exprimées par l'école et le travail, fondements de la liberté individuelle et de la croissance sociale, bases indispensables du progrès moral, civil et économique de toute la collectivité.

La Fondation a été, ces dernières années, l'instigatrice de différentes initiatives pour des rencontres et des études sur des thèmes d'actualité, avec la participation de rapporteurs prestigieux, et la publication d'actes et de documents. Les programmes et les actes des conférences organisées peuvent être consultés sur le site <http://www.lucchini.it>.

Le Groupe industriel Lucchini, dont la Fondation est l'expression culturelle, a pour activité principale la sidérurgie dans laquelle il détient une position de leadership en Europe dans le domaine des aciers longs spéciaux.

Notre Europe

Notre Europe est un groupement indépendant d'études et de recherches sur l'Europe, son passé, ses civilisations, sa marche vers l'unité et ses perspectives d'avenir. L'association a été créée par Jacques Delors à l'automne 1996. Elle se compose d'une équipe de six chercheurs originaires de divers pays.

Notre Europe participe au débat public de deux manières : en publiant des études sous sa responsabilité et en sollicitant des chercheurs et des intellectuels extérieurs pour contribuer à la réflexion sur les questions européennes. Ces documents sont destinés à un nombre limité de décideurs, politiques, socio-professionnels, académiques et diplomates dans les différents pays de l'Union européenne.

L'association organise également des rencontres et des séminaires en collaboration avec d'autres institutions ou des organes de presse. Conformément aux statuts de l'association, le « Comité Européen d'Orientation » se réunit également au moins trois fois par an ; il est composé de personnalités issues des différents pays européens et de diverses origines politiques et professionnelles.

Ce séminaire a été préparé et organisé pour le compte de Notre Europe par Marjorie JOUEN.

Les organisateurs remercient vivement la Société Générale de Belgique pour avoir mis gracieusement ses locaux à la disposition du séminaire.

AVANT PROPOS

Notre Europe s'honore d'avoir pu, grâce à l'appui de la Fondation Lucchini, réaliser cette rencontre sur le thème ambitieux : « Réunifier l'Europe ». Ambitieux, parce que nous nous sommes interdit la facilité trop répandue de ne parler que des institutions de l'Union élargie. Au contraire, nous avons voulu tracer le cadre de ce que seront les problèmes *réels* d'une telle Union.

Le résultat, grâce au concours d'experts talentueux, s'écarte sensiblement du schéma mécaniste qui prévaut trop souvent : l'élargissement consisterait à organiser la reprise de l'*acquis communautaire* par des pays *candidats* réduits au rôle de catéchumènes, en ménageant les transitions nécessaires et en faisant en sorte que le tout soit le moins coûteux possible. Ce qui ressort de nos travaux est au contraire que l'Union européenne ne s'en tirera pas à si bon compte. Elle ne pourra s'épargner de s'interroger sur ses finalités et son projet, qu'il s'agisse de repenser sa place dans un monde globalisé, de réaliser -enfin- la liberté d'aller et venir pour ses citoyens sans négliger ni instrumentaliser leur prétention légitime à la sécurité, ou de revisiter les équilibres sociaux et territoriaux qui fondent son modèle de développement. Paradoxalement, lorsqu'il s'agit de remettre en cause les certitudes acquises, les pays candidats ont une solide longueur d'avance.

Cet inventaire est aussi celui des immenses défis que devra assumer l'Union élargie : le développement et la convergence des économies, la consolidation des mécanismes de l'État de droit, le traitement des minorités, la maîtrise des flux migratoires, les partenariats à nouer avec les nouveaux pays frontaliers, etc. Soyons clairs : tout ceci aura un coût, et il sera probablement considérable. L'équation financière de l'élargissement ne saura se limiter à l'extension des mécanismes de la PAC et des fonds structurels, sauf à passer à côté de la réalité des besoins. Mais ce coût n'est pas celui d'un geste de pure solidarité : il est le prix à payer pour la réussite d'un projet géopolitique considérable, dans lequel l'Europe peut trouver un nouvel élan.

A l'heure où le Conseil européen de Nice vient de donner, de façon précise, le signal de l'élargissement, il est clair que le débat public sur ces questions va devoir s'ouvrir. Je suis fier que Notre Europe ait pu contribuer à en tracer les contours et j'en remercie tous ceux qui nous y ont aidé, sans oublier Marjorie Jouen qui en a fait le point d'aboutissement d'une année de réflexions approfondies.

Jacques Delors

TABLE DES MATIERES

L'ETAT ACTUEL D'AVANCEMENT DU PROCESSUS D'ELARGISSEMENT	1
ATELIER 1 - L'EUROPE DANS LE VILLAGE-PLANETE	2
ATELIER 2 - UN ESPACE ELARGI DE LIBERTE ET DE SECURITE	6
ATELIER 3 - REPENSER LE MODELE DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN	9
SEANCE PLENIERE - REUSSIR L'ELARGISSEMENT	13
<u>ANNEXES</u>	19
INTRODUCTION DE L'ATELIER 1: <i>UN ENSEMBLE GEO-ECONOMIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA GLOBALISATION (WILLIAM WALLACE)</i>	19
INTRODUCTION DE L'ATELIER 2: <i>LA LIBERTE DE CIRCULATION ET LA PROTECTION DES PERSONNES DANS L'ESPACE EUROPEEN (JUDY BATT)</i>	22
INTRODUCTION DE L'ATELIER 3: <i>UN NOUVEL EQUILIBRE ENTRE MARCHE ET COHESION SOCIALE-TERRITORIALE (JACKY FAYOLLE)</i>	27
PROGRAMME DU SEMINAIRE	31
LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS	32

L'ETAT ACTUEL D'AVANCEMENT DU PROCESSUS D'ELARGISSEMENT

Pourquoi faut-il élargir l'Union et pourquoi le plus vite possible ? Ces deux questions posées par **Eneko Landaburu**, directeur général à la Commission, en charge de l'élargissement, vont servir d'introduction aux trois ateliers du séminaire sur la réunification de l'Europe. Pour Landaburu, ce n'est pas seulement pour s'acquitter d'une obligation morale vis-à-vis des pays qui se sont retrouvés bien malgré eux, du mauvais côté de la frontière de Yalta : l'élargissement est une nécessité stratégique si l'Europe entend récupérer le dynamisme et la force d'un projet politique dont l'absence se fait sentir et si elle veut exercer aussi l'influence politique, culturelle et intellectuelle à laquelle elle doit prétendre pour occuper dans le monde la place qui devrait être la sienne.

« Ce projet est politiquement réalisable », dit-il, en notant cependant qu'il ne va pas sans risques pour les pays candidats comme pour ceux qui sont déjà membres de l'Union.

- Pour les premiers, parce que les exigences européennes perturbent le travail entrepris pour consolider l'économie et la démocratie et peuvent provoquer des réactions négatives dans des populations tentées de rejeter un nouveau modèle qui leur serait imposé, une fois de plus, de l'extérieur.
- Pour les seconds, parce qu'il comporte un risque de dilution et d'affaiblissement institutionnel.

Cela dit, Landaburu se félicite de l'état d'avancement des négociations avec tous les pays candidats, ceux du premier groupe (Luxembourg), comme ceux du second (Helsinki). La candidature de chacun, rappelle-t-il, étant examinée selon ses mérites propres et les derniers arrivés ayant la faculté de rattraper les autres. La réalité lui apparaît-elle pour autant comme entièrement satisfaisante ? – « Non, répond-il, parce que ces pays, qui ont fait beaucoup d'efforts depuis dix ans, ont besoin d'un signal plus engageant de la part de l'Union. Pour des populations dont on nourrit ainsi les frustrations, la pilule qu'on essaye de leur faire avaler est d'autant plus amère qu'on ne leur propose pas d'horizon clair. »

Plus grave encore, les Etats membres n'ont pas encore arrêté leurs positions communes de négociation sur les sujets les plus épineux et qui les concernent directement (politique agricole, politique régionale, libre circulation des personnes notamment). Landaburu demande que soit fixé un calendrier contraignant pour les trois semestres des présidences à venir et pour que l'on commence à parler sans plus tarder des périodes transitoires qui sont un des problèmes essentiels de la négociation. Dans cette optique, les mieux placés des pays

candidats pourraient aboutir avant la fin de 2002, dit-il, en insistant sur l'obligation qui leur est faite de mettre en œuvre l'acquis communautaire et pour cela, de faire la preuve de leur capacité administrative.

Du côté des pays membres, Landaburu déplore « une absence totale de débat sur le sens et les enjeux de l'élargissement. » « Le silence, interroge-t-il en guise de conclusion, serait-il devenu une nouvelle méthode communautaire ? »

La problématique de l'élargissement sera traitée ensuite à partir de trois thèmes répartis entre trois ateliers travaillant sur la base d'un exposé introductif :

- L'Europe, un ensemble géo-économique dans le contexte de la globalisation ;
- Liberté de circulation et protection des personnes dans l'Union européenne ;
- Vers un nouvel équilibre entre marché et cohésion sociale et territoriale.

ATELIER 1 – L'EUROPE DANS LE VILLAGE-PLANÈTE

Intervenant devant l'atelier 1, **William Wallace**, professeur à la *London School of Economics*, rappelle que les Américains ont minimisé jusqu'à présent le poids géo-économique de l'Union européenne qui est pourtant, dans sa configuration actuelle, le plus grand marché intégré dans le monde et la seconde réserve monétaire mondiale. Il prévoit que le prochain élargissement suscitera de nouvelles tensions dans les rapports commerciaux transatlantiques. Pour lui, l'élargissement de l'Union va de pair avec celui de l'OTAN : Si l'administration de Washington estime que l'Europe traîne les pieds dans son assistance économique aux pays candidats, dit-il, elle pourrait se montrer plus exigeante dans le « partage de la charge » et envisager un cadre européen plus large pour l'OTAN.

Il va falloir payer davantage pour les PECO et revoir en même temps les acquis communautaires dans les domaines agricole et budgétaire en particulier, prévoit-il, en insistant sur l'ampleur des transferts directs et indirects vers les pays dont l'économie est la plus fragile, par exemple la Roumanie et Bulgarie. Avec le pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est d'autre part, l'Union est engagée politiquement dans les pays de l'ex-Yougoslavie et en Albanie, ce qui devrait se traduire par un programme d'investissements de reconstruction économique et sociale sur quinze ou vingt ans.

Wallace ne limite pas aux pays candidats la sphère géo-économique de l'Union qui devra donc s'occuper activement de ses voisins périphériques :

- des pays situés plus à l'Est (Ukraine en particulier), dont la stabilité dépend du développement économique que l'Europe y favorisera et du commerce qu'elle y entretiendra.
- des pays du sud de la Méditerranée également, où son action a été jusqu'à présent « hésitante », dit-il, en soulignant que « l'assistance économique a été promise, mais en grande partie non fournie. »

Avec la Turquie comme associée proche et des formes d'association plus lâches avec les autres voisins, l'Union formerait ainsi le noyau d'une économie régionale forte de 500 millions de consommateurs et de 6 à 700 millions de personnes dans la périphérie. C'est dire qu'elle doit se doter de politiques économiques externes beaucoup plus développées et performantes que celles qu'elle a gérées jusqu'à aujourd'hui. Pour Wallace, son rôle et son poids au sein du G8 et des autres institutions mondiales en dépendent.

Les relations avec les Etats-Unis, les liens géo-économiques avec l'Est et le Sud, les problèmes inhérents à l'élargissement lui-même, c'est sur ces trois thèmes que s'articule la discussion de l'atelier.

Que les Américains établissent un lien entre l'élargissement de l'OTAN et celui de l'Union, personne ne semble en douter. Pas plus que de leur insistance à venir pour obtenir des Européens qu'ils « partagent le fardeau ». Du partage du pouvoir, en revanche, il sera sans doute beaucoup moins question, note **Lucio Caracciolo**, directeur de la revue *Limes* et rapporteur de cet atelier.

« Les Américains vont exiger des Européens qu'ils s'engagent plus et qu'ils prennent plus de risques, en particulier financiers », dit **John Palmer**, de l'*European Policy Center*. De son côté, **Jérôme Vignon**, chargé de la *Task force gouvernance* à la Commission, critique la pertinence de la formule – « Nous avons payé pour vous. A vous, à présent de payer pour eux. » – que l'on prête aux Américains : « Payer pour quoi et dans quelle perspective ? » dit-il, en demandant qu'on commence par poser la question des finalités et qu'on y réponde.

En ce qui concerne les rapports de l'Union avec l'Est, plusieurs intervenants insistent sur le poids spécifique de la Russie, ex-superpuissance certes, mais qui reste dotée de possibilités énormes. D'où l'importance pour l'Europe, dira **Ann Uustalu** du ministère des Affaires étrangères suédois, de s'interroger sur les rapports qu'elle doit entretenir avec Moscou et de les définir. Du côté des Balkans et des pays de l'ex-Yougoslavie, on relève plus de soucis que de certitudes. **Carraciolo** résume bien le sentiment général des participants lorsqu'il qualifie

cette question de « dérangeante » et qu'il explique « les sensibilités et les priorités varient selon la situation géographique des Etats membres ».

S'agissant de l'ensemble des pays de la périphérie, au Sud comme à l'Est, **Vignon** suggère de les inciter à coopérer entre eux - ce que souvent ils sont peu disposés à faire - en réservant à ceux qui s'y prêteraient un traitement préférentiel. Il note aussi les « effets désagrégeateurs » que peut avoir un pôle continental européen sur sa périphérie, citant en particulier le cas de l'Ukraine qui souhaitera se différencier de certains de ses voisins pour se rapprocher le plus possible des pays de l'Union.

Quant à l'élargissement lui-même, les interventions trahissent surtout l'embarras devant l'éventail des problèmes de toute nature qu'il soulève :

Une vision trop strictement financière et budgétaire ne peut que nous conduire dans l'impasse, argumente **Philippe de Schoutheete**, fort de sa longue expérience de représentant permanent de la Belgique auprès de l'Union, qui demande qu'on ne mette pas l'accent sur le budget, mais sur la structure des projets communs. Le projet politique n'est pas clair, dit **Antoinette Spaak**, membre du Parlement européen. Elle déplore que « les pensées et la philosophie des Etats membres divergent alors qu'il faudrait que les pays candidats entrent dans un ensemble qui affiche une philosophie commune.»

Seul représentant d'un pays candidat, la Hongrie, l'ambassadeur **Endre Juhasz** estime que parler d'obligation morale des pays membres à l'égard des pays d'Europe centrale et orientale libérés du communisme soviétique, ne suffit pas. « Pour l'Union européenne, la motivation première de l'élargissement doit être son intérêt propre », dit-il, en estimant que l'adhésion de la Hongrie contribuera au renforcement de l'Union, politiquement, économiquement et culturellement. Elle y contribue déjà, observe-t-il, 76% des exportations de son pays ne se dirigent-elles pas vers l'Union ? Et l'industrie hongroise, qui fournit un million de moteurs de voitures aux constructeurs automobiles européens n'est-elle pas déjà fortement intégrée dans l'industrie du continent ? Raison de plus de demander que son pays soit l'objet d'un traitement identique à celui de n'importe quel pays membre.

Le coût de l'élargissement est évalué suivant des critères discutables ou, en tout cas, qui méritent discussion, feront remarquer plusieurs intervenants. Le comparer avec celui de la réunification allemande n'est pas nécessairement pertinent. S'il est vrai que les pays candidats ont besoin d'énormes investissements en matière d'infrastructures, le coût ne doit pas en être imputé au budget communautaire.

On sait de quoi ces pays ont besoin: de formation et d'infrastructures, remarque le sénateur italien **Carlo Scognamiglio** qui préside les travaux de l'atelier. Il ajoute que le financement de ces besoins ne relève pas de fonds qui leur seraient versés directement, mais de l'octroi de crédits et il se réfère au Livre Blanc publié par la Commission en 1993 et aux propositions qu'il contenait pour soutenir l'économie européenne.

Dans le domaine budgétaire, **Vignon** observe : « Il ne suffit pas de souhaiter une diminution de la dépense agricole, encore faudrait-il désigner les politiques où plus d'argent sera nécessaire, et notamment la cohésion et les réseaux. »

Faut-il forcer les pays candidats à ajuster leur économie aux normes qui sont actuellement celles de la communauté ? Le Danois **Peter Bugge**, de l'*Institut Slave*, ne cache pas ses réserves : « Dire qu'il y a un modèle obligatoire, observe-t-il, ce n'est pas forcément la meilleure façon de procéder. »

Wallace insiste sur la novation que suppose l'élargissement. « Sur l'ancien projet, il faut en bâtir un nouveau et, pour le définir, se débarrasser de certaines idées anciennes, » affirme-t-il en appelant à modifier un certain nombre des acquis sous peine de ne pas réussir l'élargissement.

De son côté, le belge **Fernand Braun**, ancien directeur général à la Commission, n'envisage pas qu'on puisse négocier sans partir d'un socle qui ne peut être que « la Communauté européenne telle qu'elle est ». Rappelant les demandes de « renégociation » de la Grande Bretagne au moment de son adhésion, en 1973, il insiste pour qu'on ne parle pas aujourd'hui de modifier l'acquis. Il admet cependant que la Communauté qui sortira de la négociation sera différente de ce qu'elle est à présent, en particulier dans le domaine agricole mais, insiste-t-il, « on ne doit pas commencer par remettre le modèle en cause. » A cela, Wallace acquiesce lorsqu'il dit : « Ne confondons pas le devenir européen et l'adhésion de nouveaux membres. Il faut négocier sur la base des acquis. » Il plaide par ailleurs pour des institutions fortes et regrette l'absence de leadership dans tous les pays de l'Union, soutenu par **Scognamiglio** pour qui la réforme institutionnelle est, avec l'élargissement, le deuxième challenge que doit affronter l'Union. Scognamiglio est partisan de modifier le système de présidence semestrielle tournante. Cela ne marche déjà pas bien à quinze, dit-il, que sera-ce à 25 ou 30 pays !

Pour **Braun**, qui évoque les conclusions d'un colloque organisé récemment à Paris par *Notre Europe*, ce n'est pas tellement la durée du mandat de président qui est en cause, que le fonctionnement du Conseil. Il faut s'attacher à la coordination au sein du Conseil des ministres, dit-il, en rappelant que les ministres des Affaires étrangères se sont révélés incapables de s'en acquitter depuis nombre d'années. Il verrait volontiers cette tâche confiée à

un ministre en charge des Affaires européennes ayant autorité sur le représentant permanent à Bruxelles, mais il note que cela ne pourra pas fonctionner sans une Commission forte jouissant d'une autorité suffisante auprès de tous les Etats membres.

ATELIER 2 – UN ESPACE ELARGI DE LIBERTE ET DE SECURITE

Judy Batt, directeur des études européennes à l'université de Birmingham, commence par situer l'importance du sujet traité dans l'atelier 2 : la liberté d'aller et venir est la « part des citoyens » dans l'Europe. Ceux des pays candidats y voient un symbole de la liberté retrouvée et ne comprendraient pas d'être traités comme citoyens de « deuxième division ». Mais les gouvernements des Quinze sont réticents parce qu'il s'agit du noyau de la souveraineté. Des périodes de transition seront probablement nécessaires, mais elles seront difficiles à faire accepter : il faudra également introduire un élément de confiance.

La situation réelle évolue positivement : les candidats font des progrès dans la maîtrise de leurs frontières et la reprise économique crée un appel positif de travailleurs spécialisés dans les secteurs liés aux technologies de l'information et aux services aux personnes (santé, éducation, loisirs). Toutefois il ne faut pas sous-estimer les résistances d'ordre psychologique : les responsables politiques occidentaux, dit-elle, ne sont pas préparés à faire face aux problèmes d'une société ouverte.

En conclusion, Batt met l'accent sur trois décisions qu'elle juge « incontournables » : D'abord, l'Union a besoin d'une politique commune de l'immigration ; sinon, c'est l'harmonisation par le bas qui s'imposera. Ensuite, il faudra partager le fardeau avec les pays candidats : le contrôle aux frontières implique de lourdes sujétions, tout comme le traitement des problèmes transfrontaliers à la future frontière orientale de l'Europe. Enfin, l'Union peut difficilement se contenter de renvoyer aux candidats la charge du traitement des minorités, sous forme de condition préalable à l'adhésion. Elle devra sûrement s'en occuper plus sérieusement, c'est-à-dire définir un cadre politique d'intervention.

Présidé successivement par **Wilfried Beirnaert**, vice-président de la section de l'emploi, des affaires sociales et de la citoyenneté du Comité économique et sociale et par **Anne-Marie Sigmund**, présidente du groupe III du Comité économique et social, le débat est très animé. Il aborde principalement quatre questions : l'enjeu symbolique de la liberté de circulation, les

différents types de populations concernées, les contradictions politiques, la bonne méthode pour progresser sur ce sujet épique de négociation.

La liberté d'aller et venir dans l'Union élargie revêt incontestablement une importance symbolique particulière. Mais les raisons qui s'y attachent sont différentes du côté des pays candidats et du côté des Etats membres actuels, note le sociologue polono-allemand **Franciszek Draus**, rapporteur de l'atelier. « Elle se confond avec le droit de vivre, de voyager, pour les jeunes de l'Est, alors que les populations de l'Union y voient, sans trop réfléchir, une menace ». **Gabor Kolumban**, du Conseil régional de Harghita en Roumanie, suggère que l'impatience affichée par les gouvernements des PECO ne coïncide pas exactement avec leurs pratiques internes : « la gestion actuelle des minorités ne respecte pas toujours la libre circulation ». Pour **Hans-Dieter Klingemann**, professeur au *WZB de Berlin*, on ne peut traiter tous les citoyens de l'est comme des criminels potentiels sous prétexte de sécurité. **Jean Nestor**, secrétaire général de Notre Europe, souligne que la libre circulation des personnes dans l'Union actuelle est un acquis récent et très imparfaitement réalisé. « Il faut prendre en compte, la préoccupation de la population des Quinze quant à la sécurité, dans la perspective du débat public sur l'élargissement », dit-il. Cet avis est partagé par **Graham Avery**, de la DG élargissement, qui s'appuie sur l'analyse des « Frequently Asked Questions » du site Internet de la Commission : l'emploi et l'évolution de la criminalité sont les deux thèmes les plus souvent cités par les personnes qui expriment leurs réticences face à l'élargissement.

Pour **Ewa Morawska**, sociologue à l'Université de Pennsylvanie, il ne faut pas exagérer systématiquement les problèmes qui se posent : tous les citoyens des PECO ne souhaitent pas émigrer et se comportent souvent comme les Européens de l'ouest, très sédentaires par comparaison avec les Américains. D'ailleurs, poursuit-elle, l'évolution de l'économie mondialisation s'accorde fort bien d'un développement régional endogène, phénomène rendu populaire sous le nom de « glo-calisation ». Par ailleurs, les travailleurs transfrontaliers et les « touristes travailleurs » ne posent pas de problèmes ; ils rapportent des devises à leurs pays d'origine et contribuent à la croissance économique des régions et des pays qui les accueillent. Sans s'opposer à cette analyse, **Marek Okolski**, de l'université de Varsovie, y apporte une nuance quand il explique qu'un meilleur contrôle de l'immigration en Pologne ne s'est pas traduit par une diminution des flux économiques aux frontières : on a vu alors simplement les travailleurs professionnels se substituer aux immigrants saisonniers. **Draus**

préfère souligner que certains pays, comme la Lettonie ou la Roumanie, où résident d'importantes minorités ethniques, risquent de pâtir d'un contrôle trop restrictif aux frontières et de perdre une partie de leur population. En effet, pour ne pas être inquiétées quotidiennement, les minorités préféreront s'installer ailleurs.

« Il y a une contradiction croissante entre les besoins économiques en période de croissance et l'attitude restrictive des gouvernements » note **Olga Gyarfasova**, de *l'Institut public des affaires* de Bratislava. **Philippe Pochet**, de l'Observatoire social européen, abonde dans son sens en regrettant qu'on soit passé d'un double discours positif sur le travail et l'immigration à un double discours négatif. Dans le contexte de l'élargissement, cela se manifeste souvent de façon schizophrénique selon que ce sont les Ministres des Affaires Étrangères ou les Ministres de l'Intérieur qui en parlent, renchérit **Enrico Grillo-Pasquarelli** de la DG élargissement. Les pays candidats ne sont pas en reste : les gouvernements se plaisent à invoquer l'opposition de la population face aux achats de terres agricoles par des étrangers, rappelle **Avery**, et le risque d'un « brain drain », les jeunes diplômés étant attirés par les salaires et les conditions de travail à l'ouest. Pourtant ces craintes pourraient être apaisées et ces dangers écartés par des investissements locaux, souligne **Kolumban**.

Une des clés d'un bon traitement de ces questions est de ne pas mélanger les problèmes. Il faut distinguer entre la libre circulation des travailleurs, qui relève du contrôle dans les pays d'accueil, et celle des personnes, qui suppose un contrôle à la frontière suggère **Avery**. Toutefois, **Marek Evison**, du secrétariat d'Etat polonais à l'intégration européenne, met en doute les effets pratiques de ce distinguo « La liberté de passer les frontières pour les travailleurs sera mieux appliquée pour les PDG que pour les charpentiers ». **Draus** s'interroge aussi sur le traitement réservé au regroupement familial pour les travailleurs immigrés.

Une deuxième séparation à faire porte sur la liberté de mouvement, qui est un droit fondamental, et la lutte contre la criminalité qui réclame des actions spécifiques. « Dans tous les cas, il faudra renforcer les actions de partenariat avec les futurs pays tiers frontaliers de l'Union élargie » insiste **Anna Michalski** de la Cellule de prospective de la Commission..

Que faire pour garantir la libre circulation et la protection des personnes dans un nouvel espace européen ? Les participants rejoignent sans difficulté les trois pistes ébauchées par Judy Batt : la nécessité absolue d'une politique commune de l'immigration ; l'importance politique d'un contrôle efficace aux nouvelles frontières de l'Union élargie qui justifie

largement une contribution financière des Quinze en faveur des pays candidats ainsi que des actions spécifiques pour les populations transfrontalières, en partenariat avec les pays tiers limitrophes qui supposeront, elles aussi, un effort financier.

ATELIER 3 – REPENSER LE MODELE DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN

Wilhelm Graefe zu Baringdorf, le président de la Commission de l'agriculture et du développement rural au Parlement européen, qui préside l'atelier 3, plante le décor : « l'élargissement est une opportunité historique pour renverser les priorités de l'Union, pour intégrer le marché et les besoins des consommateurs et des citoyens. La crise de la vache folle nous a montré où un découplage marché-consommateurs menait. Le développement durable, l'écologie et la sécurité alimentaire doivent être considérés comme des éléments constitutifs du grand marché intérieur et non pas comme des suppléments qualitatifs ».

Adoptant la posture de l'économiste, **Jacky Fayolle** de *l'Observatoire français de conjoncture économique*, introduit les débats en posant trois questions : de quelle stratégie d'élargissement l'Union a-t-elle besoin pour garder au grand marché intérieur son caractère inclusif ? Comment faire face au « stress » socio-économique auquel les PECO sont soumis dans la phase de pré-adhésion ? A quelles conditions les transferts financiers seront-ils les plus efficaces pour accroître la cohésion entre les 27 ?

Il constate que l'hétérogénéité sociale et économique, illustrée par les niveaux de revenu par habitant et les taux de chômage, ira grandissant avec l'entrée des nouveaux candidats. L'accroissement des écarts régionaux que l'Espagne, le Portugal, l'Irlande et la Grèce connaissent depuis une dizaine d'années commence également à se manifester dans les PECO, entre les capitales d'une part, les régions en reconversion industrielle et agricole d'autre part. Faut-il réagir par une politique d'aménagement du territoire, c'est-à-dire une conception globale « d'en haut » des grands équipements ou par une politique régionale faisant davantage appel à des stratégies économiques élaborées « par en bas » ? Il en déduit « C'est probablement la conception d'ensemble de la politique de cohésion qu'il faudra réviser et la logique des fonds structurels. Au minimum, les critères actuels d'éligibilité des fonds structurels doivent être revus. »

« Cessons de séparer l'est et l'ouest et commençons à penser un grand territoire unique » plaide **Xavier Gizard** de la *Conférence des Régions Périphériques et Maritimes*, qui abonde

dans son sens. Il préconise la poursuite d'une politique centrée sur la réduction des disparités régionales, en rappelant que l'écart de richesse entre les régions des 15 qui est aujourd'hui de 1 à 5 passera après l'élargissement à 1 à 10, alors qu'aux Etats-Unis le rapport n'est que de 1 à 2 entre les Etats fédérés.

Dans le même registre, **Attila Korompai** de l'université de Budapest, s'appuyant sur son expérience de coopération transfrontalière entre la Hongrie et l'Autriche, atteste que l'évolution des économies régionales est extrêmement rapide, pour le meilleur et pour le pire. Cette accélération rend nécessaire d'imaginer de nouveaux systèmes sociaux décentralisés et d'oser les expérimenter. L'échange via les réseaux interrégionaux doit être consolidé pour contrer un discours trop unilatéral – la reprise de l'acquis - qui tend à faire croire qu'il n'y a qu'un seul modèle européen.

Le deuxième problème, avec lequel la future UE élargie devra composer, concerne le « stress social de la transition ». C'est un tableau sombre que **Fayolle** dépeint : le passage à une économie de marché a été et continue d'être traumatisant pour les sociétés des PECO. Les travailleurs des pays de l'est, femmes et hommes, subissent non seulement un fort chômage mais aussi des reconversions sectorielles, de l'industrie et de l'agriculture vers les services. La privatisation et la fermeture des entreprises, qui jouaient depuis 40 ans un rôle de socialisation majeur, les laissent désemparés. A quoi s'ajoute dans certains pays la dégradation des services collectifs d'éducation et de santé. Considérant que le risque d'une immigration massive issue de populations européennes vieillissantes aux traditions sédentaires est probablement surestimé, **Fayolle** mentionne tout de même une dérive qui pourrait bien tenter certains régimes si les tensions internes s'accroissaient : la concurrence fiscale et le dumping social. Cette analyse suscite un débat nourri entre, très schématiquement, les tenants du réalisme économique et les défenseurs du modèle social européen. Le tchèque **Michal Illner** de l'Académie des sciences de Prague met en garde le groupe contre une trop grande naïveté en la matière : « il y a, hélas, un prix à payer pour la transition économique et il faut l'accepter ». Approche à laquelle se range volontiers **Rutger Wissels** de la DG élargissement, qui réfute le risque de dumping social et fiscal. A **Marko Krajnec**, délégué de la Slovénie auprès de l'UE qui affirmait le droit de chaque pays à choisir sa voie et à se restructurer plus lentement pour réduire la casse sociale, il rétorque « si certains pays comme la Slovénie ont pu se permettre de retarder les réformes, d'autres comme la Pologne ont dû réagir vite face à la crise au début des années 90 ». **Kolbre**, délégué de l'Estonie auprès de l'UE, renchérit : « nous avons fait une réforme radicale car nous n'avions pas d'autre option, mais évitons maintenant de

chercher une solution unique ». La Roumaine **Alina Mungiu-Pippidi** va dans le même sens en expliquant que certains pays - ceux des Balkans – doivent relever un double défi, passer à l'économie de marché et combler leur retard de développement.

Lena Kolarska-Bobinska, à l'écoute de l'opinion publique polonaise, ne minimise pas les tensions actuelles, notamment dans le monde agricole, « une réalité dure qui n'a rien à voir avec la rhétorique européenne » mais considère qu'il faut savoir les dépasser et ne pas considérer que nous sommes en face d'obstacles définitifs. La politique sociale peut aider à surmonter les problèmes les plus aigus mais il faut aussi de réelles réformes dans la PAC.

Cette controverse provoque une mise au point des représentants des institutions européennes.

Dirk Meganeck de la DG élargissement souligne qu'il n'y a pas de contradiction entre marché et cohésion et regrette le malentendu que laisse planer le discours officiel qui minimise l'acquis social . Son collègue de la DG Emploi, **Daniel Vaughan-Whitehead**, ne dit pas autre chose quand il souligne que le coût social de la transition n'a pas été suffisamment étudié et documenté et quand il dénonce l'insuffisance du processus de suivi européen au niveau local et la faiblesse du dialogue social décentralisé dans les PEKO.

« C'est une épreuve pénible » ainsi **Rafal Trzaskowski**, représentant de la Pologne, décrit-il la négociation avec l'UE, en reconnaissant que la plus lourde charge financière pour les PEKO sera l'alignement en matière sociale et environnementale. « C'est pourquoi, ajoute-t-il, il serait intolérable de nous priver de la carotte financière qu'on nous promet pour 2004-2006 ». Le débat s'oriente vers la question budgétaire. Faut-il prévoir davantage de transferts financiers vers les PEKO ? Oui et non, diront les participants, en insistant sur la stratégie qui doit accompagner d'éventuels nouveaux crédits. **Graefe zu Baringdorf**, comparant l'ampleur des sommes - 100 milliards d'euros - qui ont été transférées entre les Länder de l'ouest et ceux de l'est au moment de la réunification de l'Allemagne, considère que les montants sont trop faibles. Il se range à l'avis de **Fayolle** qui juge l'accord de Berlin sur l'Agenda 2000, adéquat pour une phase de pré-adhésion mais insuffisant pour l'accueil de nouveaux Etats membres. Les représentants des PEKO comme ceux de la Commission sont plus hésitants, soit par réalisme vis-à-vis des positions des actuels Etats membres - « le fédéralisme fiscal n'est pas à l'ordre du jour, ni une révision de l'accord de Berlin » dira **Wissels** -, soit par modestie au regard des capacités de gestion des PEKO « On a davantage besoin d'assistance technique, de partenariat entre les acteurs économiques et politiques des 15 et des 12, que de sommes supplémentaires » ajoutera **Mungiu-Pippidi**.

Cette opinion est partagée par ceux qui reviennent aux sources de la politique de cohésion « Les fonds structurels n'ont pas un rôle de redistribution mais d'appui au développement économique et social » rappelle **Frank Bollen** de *l'institut de Maastricht* ; il explique comment l'apprentissage de la programmation régionale et du partenariat a changé la donne dans certaines régions et provoqué un réveil économique. « Un transfert de tous les fonds structurels vers les PECO aurait des conséquences dramatiques pour les autres Etats membres qui en ont besoin, soit parce qu'ils ont encore des régions défavorisées comme le Portugal ou la Grèce, soit parce que de nouveaux 'trous noirs' se sont créés, par exemple dans certains quartiers urbains d'Angleterre et du Pays de Galles. »

Dans son introduction, **Fayolle** avait montré, graphique à l'appui, que les Pays Baltes avaient pris la relève des pays de Visegrad à partir du milieu des années 90 dans l'accueil des capitaux étrangers. Mais, se référant à l'expérience des pays de la cohésion en général et de l'Irlande en particulier, il avait dénoncé l'erreur de stratégie économique consistant à miser exclusivement sur l'apport de fonds privés ou sur les transferts communautaires. **Hywel Jones** de *European Policy Center* souscrit largement à ce constat en expliquant que le « tigre celtique » s'est réveillé grâce à la combinaison judicieuse des investissements directs étrangers et des fonds structurels, mais aussi grâce à une politique volontariste d'éducation et de formation et à un pacte social presque révolutionnaire, auquel la société civile a été largement associée à partir de 1999.

Progressivement se précise une autre dimension de cet équilibre dynamique entre marché et cohésion, qui n'appartient pas à l'acquis négocié, mais s'inscrit fortement dans les consciences et les mémoires européennes.

« Pourquoi l'Europe oublie-t-elle tout ce qu'elle a déjà fait ? » lance **Jan Olsson** du Comité économique et social qui rappelle comment la CECA, s'appuyant sur un dialogue social fort, a permis de réaliser en douceur les restructurations des industries minières et sidérurgiques dans les Six. Il se demande si un tel dispositif ne serait pas pertinent pour la Pologne et d'autres candidats. « Il ne faut pas négliger le rôle des corps intermédiaires. Aujourd'hui, c'est même la société civile qui mérite d'être directement associée, non seulement aux efforts de restructuration, mais aussi à la construction d'un nouveau modèle », propose **Jacques Picard** du Conseil économique et social français.

Une autre leçon à retenir d'après **Hywel Jones** est celle du chômage « mal européen des années 90 », sous-produit d'une mauvaise stratégie qui privilégiait les grands équilibres macro-économiques et négligeait les réformes sociales. Le long chemin amorcé par le Livre

blanc en 1993 qui a abouti au traité d'Amsterdam et au sommet de Lisbonne doit être poursuivi. Troisièmement, comme le note **Nicolas Jabko** du *Centre d'études et de recherches internationales* de Paris, il faut se souvenir que le succès populaire des fonds structurels est venu de la composante de politique régionale et du développement local plutôt que de la politique sociale *stricto sensu*. De même, avec le programme Leader doté de très faibles moyens, explique **Graefe zu Baringdorf**, la Commission a su faire émerger un nouveau modèle de développement rural. C'est dans cette voie qu'elle doit creuser, parce que - tous les participants en conviennent - de nouveaux modèles doivent être expérimentés et inventés pour concilier marché et cohésion. **Fayolle** conclura par une note optimiste en direction de la Commission, l'exhortant à « s'appuyer sur les alliés qu'elles a dans la population européenne et à ne pas regarder seulement les gouvernements des Etats membres ».

SEANCE PLENIERE - REUSSIR L'ELARGISSEMENT

Réussir l'élargissement... Ce sera le thème de la séance plénière présidée par Etienne Davignon, président de la Société générale de Belgique. A la suite de Jacques Delors, prendront successivement la parole la présidente de la République de Lettonie Vaira Vike-Freiberga, le président de la Commission Romano Prodi, le secrétaire d'Etat à l'intégration européenne de Pologne Jacek Saryusz Wolski, le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes de la République tchèque Pavel Telička, le Commissaire chargé de l'élargissement Günter Verheugen et le ministre français délégué aux affaires européennes Pierre Moscovici.

Quelles sont les finalités de la Grande Europe ? demande **Jacques Delors** qui en voit trois incontestées :

- faire de cette Europe un espace de paix active,
- mais aussi un laboratoire pour la mondialisation en cours,
- enfin, un espace de valeurs vécues dans la diversité,

Ainsi que deux autres qui prêtent à discussion :

- l'ampleur des responsabilités internationales de l'Union,
- et l'opportunité de la doter d'une avant-garde.

La paix active, ce n'est pas la paix des cimetières, celle que l'on a connu pendant la Guerre froide, dit Delors en rappelant que l'Europe de l'Ouest a eu la chance de se trouver du bon côté de la frontière de Yalta. Pour lui, se proposer d'élargir l'Union, c'est étendre l'esprit de compréhension mutuelle entre les peuples, comme la Communauté l'a fait, à six, puis à neuf et à douze. « Mais une paix, ça s'entretient et bien des chantiers demeurent » précise-t-il, en énumérant : les Balkans, le statut des minorités, la criminalité internationale et en notant que la démocratie progresse à l'Est mais se dévitalise à l'Ouest.

Delors observe aussi que les citoyens sont déstabilisés par la mondialisation. D'où son souci de faire de l'Europe un « laboratoire » qui combinerait la liberté avec des règles communes, les effets positifs de l'économie de marché avec les régulations nécessaires. D'où aussi son insistance pour que l'Europe à 27 qui est en gestation applique les règles de la cohésion économique et sociale telles qu'elles ont été définies dans l'Acte unique et mises en musique par la Commission qu'il a présidée.

Delors plaide pour que les Européens n'occultent pas leur passé avec tout ce qu'il contient, y compris guerres et horreurs. Il voudrait les voir assumer l'ensemble de leur patrimoine historique et culturel, afin de faire émerger les vraies valeurs de l'Europe, sans avoir peur de ses valeurs spirituelles.

Cette Europe est certainement plus qu'une Europe-espace. Doit-elle être moins qu'une Europe-puissance ? Pour Delors, les Européens doivent poser la question de leurs responsabilités mondiales. Les pays adhérents sont concernés, eux aussi. « Les Etats-Unis nous interrogent, note-t-il mais la Russie également. » C'est dans cet esprit qu'il propose la création d'une « avant-garde » pour approfondir l'action commune. Cette avant-garde serait ouverte à tous, y compris aux pays en voie d'adhérer à l'Union et elle est nécessaire à tous, sous peine de réduire l'Union à une zone de libre-échange.

« L'Europe manque de confiance en elle-même, » dit Delors qui plaide pour une Europe résolument « communautaire » dans laquelle la Commission est d'autant plus irremplaçable que le nombre des participants augmente. Pour que le grand espace fonctionne à 27, il est indispensable, dit-il, que la Commission joue pleinement son rôle, surtout en matière économique et monétaire et la bonne santé de l'euro en dépend.

« La grande majorité des pays européens partagent le même rêve d'une Europe libre, unie, stable, prospère et débarrassée des conflits armés, » déclare **Mme Vike-Freiberga** pour qui « l'Europe que nous allons intégrer sera différente de celle d'aujourd'hui » et qui souhaiterait que l'Union remette à plus tard la refonte de ses institutions pour que les pays actuellement

candidats puissent y participer. Elle se félicite de la procédure de la Conférence européenne, qui réunit Etats membres et Etats en voie d'adhésion mais voudrait que ces derniers soient non seulement partie à la discussion, mais aussi à la décision.

La présidente de la Lettonie s'élève contre la perspective d'une Europe à deux vitesses et se méfie des coopérations renforcées. Elle est très attachée à la formule d'un commissaire par Etat membre « qui renforce aux yeux du public, dit-elle, la légitimité de la Commission. » La Lettonie approuve le rapport stratégique sur l'élargissement présenté par la Commission, qui individualise les candidatures avec les possibilités de rattrapage qu'il offre à ceux qui sont partis en retard. Elle insiste en tout cas pour que ceux qui sont prêts à entrer ne soient pas forcés d'attendre derrière la porte et pour que les négociations soient terminées avant la fin de 2002.

Romano Prodi salue dans l'élargissement « le seul fait nouveau institutionnel sur la scène mondiale » et se félicite que « les Européens soient en train d'aboutir sur une voie qui n'avait jamais été explorée jusqu'ici. »

Pourquoi avons-nous des difficultés à réaliser cette réunification ? - Parce que notre continent est globalement insatisfait, répond-il, en assurant que ce pessimisme n'est pas justifié. L'important est d'unifier cette Europe coupée à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, de combler un fossé et de reconstruire, dit Prodi. Il note que nous avions oublié la réalité géographique de notre continent et nous découvrons à présent que la distance entre Trieste et Budapest n'est pas plus grande que celle qui sépare Trieste de Milan.

« Ce qui est important, dit-il, c'est la méthode entièrement nouvelle qui est la nôtre. Nous achevons un cycle dans la formation de l'Etat moderne, sans renoncer à notre identité mais en intégrant quelque chose de plus. »

L'Europe est une « union des minorités » et la Communauté a le devoir de garantir la même chose aux petits qu'aux grands, déclare encore Prodi pour qui rien ne pourra arrêter le processus d'élargissement en marche. Le président de la Commission lance toutefois cet avertissement : Selon que le mouvement sera plus ou moins fort, il permettra ou non à l'Europe de jouer véritablement son rôle sur la scène internationale.

Qu'attendent la Pologne et la République tchèque du sommet européen de Nice ? **Etienne Davignon** pose la question aux deux ministres venus de Varsovie et de Prague qui vont lui répondre l'un et l'autre : - D'abord que les Quinze approuvent et endossent politiquement la stratégie d'élargissement proposée par la Commission.

Jacek Saryusz Wolski souhaite également que l'Union se satisfasse du contenu des réformes approuvées par les chefs de gouvernement et n'établisse pas de lien entre la poursuite des réformes et l'élargissement. « Nous serons prêts à la fin de 2002, mais l'Union de son côté le sera-t-elle ? » ajoute-t-il, en s'interrogeant sur sa « capacité d'accueillir ».

« Il ne s'agit pas seulement de nous saluer en nous laissant dans l'antichambre, dit-il, mais de répondre à toutes les questions cruciales qui sont posées, sur l'agriculture, les frontières et l'immigration... C'est la capacité des Quinze de décider quelle formule d'adhésion elle va offrir qui est en jeu. » Delors n'a-t-il pas dit que l'Europe devait être « à l'écoute » des pays de l'Est ? Pour Saryusz Wolski, « écouter », c'est d'abord « laisser entrer dans la maison. »

Quant à **Pavel Telička**, il attend que l'Union retrouve une certaine forme de vitalité. Il invite les Quinze à se concentrer sur « les vrais problèmes » en cessant de s'interroger sur l'approfondissement et l'élargissement, ou sur les mérites respectifs d'une formule fédérale ou confédérale. Lui aussi pense que l'Europe a besoin de leadership politique et il estime qu'il y a des pays candidats mieux préparés à entrer dans des coopérations renforcées que certains pays membres,

« Tout est un problème d'équilibre et il s'agit de trouver le bon chemin entre les demandes justifiées des candidats et les possibilités des pays membres, entre les impatiences des uns et les réticences des autres, » observe **Günter Verheugen**, qui avertit son monde que le plus dur reste à faire pour mettre les Quinze d'accord. Lui aussi est sensible aux remarques sémantiques que suscitent les réflexions des candidats sur l'accueil qu'on leur réserve : Accueillir en français, *welcome* en anglais. En allemand, note-t-il, *aufnehmen* (qui implique l'acceptation) est plus fort.

Verheugen prend en compte les tensions sociales et économiques - augmentation du chômage et de la pauvreté – dans les pays qui, comme la Pologne, ont commencé dès 1989 leur transformation. « Sommes-nous préparés à leur donner ce qu'ils attendent ? » demande-t-il, sans cacher sa crainte d'une réaction de ras-le-bol populaire qui serait à peu près celle-ci : - Maintenant qu'ils ont obtenu ce qu'ils voulaient, notre marché, ils n'ont plus besoin de nous ! « Auprès de la masse des citoyens, dit-il, l'argument qui met en avant le besoin de paix et de stabilité, ne vaut plus grand chose, surtout chez les plus jeunes, car la chute du Mur est déjà ancienne. » Pour Verheugen, l'élargissement sans risque est impossible mais « ne pas élargir serait encore plus risqué. » D'où son plaidoyer pour concilier la détermination et la patience : « Certes, il faut aller vite, dit-il, et cela dépend des candidats. Mais il faut aussi que l'élargissement soit de qualité. Et cela dépend beaucoup de nous... Du côté des pays

candidats, je peux vous assurer qu'ils n'affaibliront pas la méthode communautaire. Les échanges les plus récents avec eux en témoignent. »

A son tour, le ministre français des Affaires européennes, **Pierre Moscovici** confirme que l'Union devra être prête à accueillir de nouveaux membres dès le 1^{er} janvier 2003 si ceux-ci sont prêts à adhérer. « Nous ne voulons éluder aucune difficulté, affirme-t-il, pas même des questions particulièrement sensibles pour la France comme la reprise de l'acquis dans la politique agricole commune. » Il estime que les moyens budgétaires dégagés dans l'Agenda 2000 sont suffisants pour couvrir le coût des premières adhésions mais reconnaît que le prochain paquet financier, vers 2005, sera très délicat à négocier.

Reste à « inventer l'avenir », constate Moscovici pour qui les réformes en cours de négociation, qu'il espère voir approuvées au sommet de Nice, ne dessinent pas définitivement ce que sera l'Union à 25 ou à 30. « Ce futur institutionnel de l'Union élargie, nous devons l'organiser, le préparer, » dit-il, en signalant que, quelle que soit la méthode retenue - groupe des Sages, Convention à l'image de celle qui a préparé la Charte des droits, ou tout autre formule - les pays candidats, nouveaux et futurs adhérents en feront partie. L'idée du gouvernement belge - un rendez-vous dans un an, à la fin de leur présidence semestrielle - lui paraît « très sage. »

Pour Moscovici, « le jeu est ouvert ». Saluant sans autre commentaire les nombreuses idées émises depuis quelques mois sur l'avenir politique et institutionnel de l'Union, « qui ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre, » il invite toutefois à « tenir compte des résistances et à comprendre les inquiétudes, » avant de conclure : « L'Union est une construction permanente et ce n'est pas manquer d'ambition que de tenir compte des réalités. »

Tirant les premiers enseignements de ce séminaire, **Etienne Davignon** va se demander : « Peut-on faire un élargissement sans vision du futur ? » avant de constater :

- 1 - l'Europe ne peut pas se reposer sur les succès des cinquante dernières années. Un besoin de stimulant nouveau se fait sentir et l'élargissement appelle la perspective d'un projet européen. « Tout progrès, dit-il, ne peut être que global, sans bénéfice immédiat pour chacun. Il nous faut donc une vision d'ensemble. »
- 2 - Le momentum européen, c'est le sommet de Nice qui va en décider. L'attente est forte et Nice peut servir de « tremplin », mais si aucune perspective ne devait en sortir, il resterait à traiter les problèmes un par un, avec des solutions séparées.

3 - Les Quinze doivent être conséquents avec ce qu'ils avancent, endosser les vues de la Commission sur l'élargissement et assumer ce qu'il leur appartient de décider. Quant aux pays candidats, ils souhaitent inscrire leur participation dans le développement du projet européen et ne pas limiter la négociation à ses aspects techniques et formels.

ANNEXES

INTRODUCTION DE L'ATELIER 1

UN ENSEMBLE GEO-ECONOMIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA GLOBALISATION

William Wallace, London school of economics, Londres

L'Union européenne dans l'économie mondiale

L'Union européenne est d'ores et déjà le plus grand marché intégré dans le monde et représente aussi la seconde réserve monétaire mondiale. La durée surprenante de la croissance américaine, le flux continu d'investissements européens vers les Etats-Unis, et la force subséquente du dollar ont, dans une certaine mesure, minimisé le poids géo-économique de l'UE. Les Américains montrent a priori du scepticisme face à l'idée de l'UE comme ensemble géo-économique, attitude fondée sur leur perception des obstacles structurels à la croissance et à l'innovation technologique et de la persistance d'un chômage élevé. Si la croissance ralentissait substantiellement aux Etats-Unis, entraînant une correction dure (même excessive) du taux de change dollar-euro, les attitudes à New York et Washington à l'égard de l'importance de la coordination économique transatlantique changeraient rapidement. Il y aurait une forte pression sur l'UE pour qu'elle adopte une politique économique plus expansionniste, qu'elle consulte et coopère plus activement dans la gestion des taux de change, qu'elle "prenne le relais" en devenant le moteur de la demande dans l'économie mondiale. Il pourrait très bien y avoir un durcissement du débat sur la "prise en charge", les responsables politiques américains et les leaders du Congrès appelant leurs alliés européens à la rescoufle, non seulement pour dépenser plus pour leur propre défense mais aussi pour prendre une part financière plus grande dans l'assistance à la Palestine et à l'Egypte (pour lesquelles les Etats membres de l'Union apportent déjà respectivement 3 fois et 25 % plus que les Etats-Unis) ainsi qu'à la Russie et à l'Ukraine.

Cette dimension transatlantique peut fort bien être plus sensible et plus importante pour des relations économiques externes de l'UE que l'élargissement à l'Est, dans les deux-quatres années à venir. Cependant, les deux choses sont directement liées. La vision, qui prédomine à Washington, est que l'UE n'est pas parvenue à aborder l'élargissement à l'Est avec un sens adéquat de l'urgence et de la générosité. Si aucune date précise ne continue d'être fixée pour la première vague d'élargissement quand la nouvelle présidence américaine établira son agenda pour la coopération économique transatlantique, si cette impression que l'UE "traîne les pieds" est confirmée par des rapports suggérant que les crédits d'assistance économique vers les pays candidats continueront de rester beaucoup plus faibles que les transferts entre les Etats membres actuels, alors l'administration américaine pourrait bien être plus dure dans sa demande de "partage de la charge" ailleurs. Elle pourrait être déterminée à conduire un rapide élargissement de l'OTAN, définissant ainsi le cadre d'un ordre européen plus large.

Après chaque élargissement précédent, on a vu surgir des disputes transatlantiques invoquant des détournements de commerce et des conséquences négatives pour les entreprises américaines face à un marché unique européen en expansion. L'ajustement de l'UE à la production agricole des pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO), cette production sortant à peine du choc de la transition, risque de provoquer de nouvelles différences transatlantiques, au sein du cadre existant des tensions USA/UE sur le commerce agricole.

Avant la fusion avec Damler-Benz, les dirigeants de Chrysler se plaignaient déjà que les règles de l'UE les discriminaient au regard des investissements dans les PECO. Les groupes américains seront actifs dans la poursuite et la défense de leurs intérêts à mesure que les réglementations de l'Union s'étendront aux nouveaux entrants et, au-delà, aux autres pays associés. L'élargissement vers l'Est nécessitera une *westpolitik* active, consistant à expliquer et justifier le processus d'élargissement aux nombreux centres de pouvoir à Washington.

S'adapter à l'élargissement

A condition que les pays candidats soient bien lancés sur la voie d'une croissance économique rapide, l'addition de 100 millions de consommateurs au marché unique européen peut apporter une vigueur additionnelle à la croissance dans toute l'UE. L'objectif serait de reproduire l'étonnant succès des économies portugaise, espagnole et irlandaise quand elles ont rejoint l'UE, capables de soutenir des taux élevés de croissance pendant une longue période. Les investissements de l'UE à quinze, consistant à fournir les infrastructures -physiques et intellectuelles- pour une croissance rapide sont de ce fait une priorité; les flux d'investissement privés fourniront alors un élan supplémentaire. Les performances de la Hongrie et de la Pologne sont jusqu'à présent encourageantes sur ce point. La Roumanie et la Bulgarie, qui manquent encore beaucoup de telles infrastructures, constituent des cas bien plus difficiles en matière de reconversion économique et de transition vers un chemin de croissance plus élevée. Si l'UE peut garantir le succès de son expansion de quinze à vingt-sept Etats membres, l'ampleur des transferts directs et indirects vers les économies des candidats les plus fragiles devra être substantielle. Et le prochain paquet budgétaire de l'UE devra refléter ce changement de priorités, de transferts nord-sud parmi les membres actuels vers des transferts ouest-est pour répondre aux besoins des nouveaux membres.

Les Balkans occidentaux

Les termes du Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est impliquent que l'UE est maintenant engagée dans un processus de long terme de transition économique et politique dans l'ex-Yougoslavie et l'Albanie, aboutissant à l'adhésion à l'UE. Si cet engagement est pris au sérieux et conduit avec succès, il devrait se traduire par un programme d'investissement pour la reconstruction économique et sociale de quinze-vingt ans : une autre obligation financière substantielle pour l'UE. Les Etats-Unis ont déjà fait clairement savoir qu'ils regardaient " la reconstruction nationale" dans les Balkans occidentaux comme du ressort de l'UE, mais qu'ils entendaient qu'elle assume cette responsabilité "au nom de l'Ouest" dans son ensemble.

Les coûts de cet exercice sont bien plus évidents que les bénéfices. La réouverture des liens fluviaux, ferroviaires et routiers stimulera la reprise économique dans toute l'Europe du sud-est ; elle bénéficiera à l'économie turque et à sa future intégration dans les marchés européens. L'économie slovène présente déjà une courbe ascendante et l'économie croate peut très bien suivre le même chemin, assistée par les investissements des expatriés. Mais ce sont, avec le reste de l'ex-Yougoslavie, de petits marchés ajoutant peu de chose au poids du marché européen dans son ensemble, alors que la reconstruction de la Bosnie, de la Serbie, du Kosovo et de l'Albanie, ainsi que l'assistance de longue durée à la Macédoine, continueront de représenter des engagements lourds pour le budget de l'UE.

Russie, Ukraine, Biélorussie et Moldavie

Bien que l'essentiel du système commercial d'avant 1989 entre les pays socialistes se soit effondré, des liens économiques significatifs perdurent entre les candidats de l'Est et l'ex-Union soviétique. Le commerce transfrontalier informel est devenu important pour l'Ouest de l'Ukraine. Un tiers du commerce extérieur de la Russie passe par les ports baltes qui, après l'élargissement seront, soit dans l'UE, soit (dans le cas de Kaliningrad) seulement accessible par un transit à travers l'UE. Les membres de l'UE ont un intérêt politique à promouvoir la stabilité de ces voisins orientaux, stabilité à laquelle contribuent de manière importante le développement économique et un commerce accru. L'Ukraine en particulier, a peu d'espoir de connaître un regain économique sans accès au marché unique européen et sans l'apport d'investissements occidentaux, en échange de quoi elle offrira pendant quelque temps une main d'œuvre qualifiée à bon marché pour des contrats de sous-traitance. L'Ukraine peut aussi espérer trouver des débouchés pour sa production agricole sur les marchés occidentaux.

Dans un avenir prévisible, ces économies "voisines orientales" dépendront de l'UE pour la fourniture d'accès pour le gaz et le pétrole de Russie et de l'Extrême-Orient, des sites de production "off-shore" pour le compte d'entreprises basées dans le marché unique. L'UE devra développer une stratégie d'association qui évite un ton trop visiblement impérialiste / colonialiste. Des avantages mutuels doivent être trouvés et de nouveaux marchés développés - 55 millions de consommateurs en Ukraine, par exemple. Mais pour que cela puisse se produire, il faut un programme intégré de partenariat politique, d'association économique, d'assistance financière et d'encouragement aux investissements étrangers.

Le Sud dépendant de l'Europe

Chaque pays méditerranéen, du Maroc à la Turquie, dépend fortement de l'UE pour son commerce. La plupart d'entre eux tire des revenus importants du tourisme européen et des rétributions provenant de la main d'œuvre émigrée dans l'UE. La faiblesse des régimes politiques, avec des administrations corrompues dans certains pays complique la tâche de l'UE, soit pour soutenir le développement économique, soit pour construire un partenariat politique -comme l'a montré l'expérience du "processus de Barcelone" au cours des cinq dernières années. Ces pays de la Méditerranée du Sud font déjà partie de la périphérie du marché européen. Un développement méditerranéen réussi renforcerait l'économie européenne en lui offrant des marchés supplémentaires substantiels pour les biens et services européens et ultérieurement une possibilité d'implantation de sites de production et d'assemblage "off-shore" (déjà évidente au Maroc, par exemple), avec le même type de relations basées sur un avantage asymétrique réciproque comme c'est le cas pour le Mexique avec les Etats-Unis, et l'Asie du Sud-est avec le Japon.

Jusqu'à présent, l'approche de l'UE à l'égard de sa périphérie méridionale a été hésitante. L'accès pour l'agriculture et les textiles méditerranéens a été restreint; l'assistance économique a été promise, mais en grande partie non fournie. Les menaces d'instabilité, de guerre civile ou de crise politique avec des réfugiés traversant en masse la Méditerranée, plaident cependant pour une approche plus généreuse.

Les relations avec la Turquie et Chypre, en tant que membres potentiels de l'UE, relèvent d'une autre catégorie. Elles rapprochent aussi les relations externes économiques de l'UE du Moyen-Orient. La Turquie a des échanges commerciaux significatifs (licites et illicites) avec ses voisins orientaux et des ambitions pour accroître ses relations économiques avec le Caucase et l'Asie Centrale également. Chypre a prospéré en offrant de nombreux services bancaires et autres services "off-shore" qui étaient précédemment fournis par Beyrouth. Il est

impossible de séparer les relations économiques des relations politiques dans cette région. La position d'Israël, avec une économie très développée, qui dans des circonstances différentes aurait répandu sa prospérité chez ses voisins, bloque une stratégie cohérente de développement régional. La poussée démographique implique que l'émigration (légale et illégale) créera un lien économique plus fort avec l'UE.

L'administration Clinton a signalé qu'elle considérait l'Afrique subsaharienne et son développement économique et politique comme, en premier lieu, une responsabilité européenne. Avec le Japon, les gouvernements européens et l'UE sont déjà les principaux fournisseurs d'aide économique et d'assistance technique de cette région. Il y a peu de gain économique immédiat à attendre d'investissements de l'UE là-bas mais des coûts potentiels majeurs si les Etats s'effondrent avec des désordres en cascade provoquant des crises sociales et des afflux de réfugiés.

L'Union européenne en tant que puissance économique régionale

Une Union à 27, avec la Turquie comme associée proche et des associations plus lâches avec ses voisins immédiats de l'Est et du Sud, formerait le noyau d'une économie régionale : un marché de près de 500 millions de consommateurs, avec en plus 6-700 millions de gens dans les Etats périphériques. Les investissements, les biens et les services de haute valeur ajoutée suivraient une seule direction, à condition qu'une stabilité politique suffisante et une compétence administrative minimale puisse être instaurée dans les Etats périphériques. Les biens de faible valeur ajoutée et les services utilisateurs de main d'œuvre en suivraient une autre, les revenus du tourisme créant aussi des transferts nord-sud significatifs.

Si l'Union européenne accepte la responsabilité de la gestion de cette économie régionale étendue, et de la promotion du développement de sa périphérie, alors quelques changements majeurs dans son "acquis" seront nécessaires. Les Etats membres du Sud devront réduire leur résistance aux importations de textiles et de produits agricoles méditerranéens. Les Etats membres du Nord devront adapter la PAC afin de permettre, non seulement aux nouveaux membres de retrouver leurs positions du XVIII^e et du XIX^e siècles de fournisseurs de denrées alimentaires aux marchés occidentaux, mais aussi pour laisser un peu de place à des exportations venues d'encore plus à l'est. Le budget de l'UE, actuellement principalement destiné à des transferts internes devra évoluer, d'abord, vers le soutien des douze économies en négociation et, ensuite, vers l'appui à long terme du développement de la périphérie dépendante de l'Union. Il est peu probable que cela ait déjà été accepté par les gouvernements des Etats membres actuels.

L'Union européenne en tant qu'acteur dans les institutions économiques mondiales

Le poids et le prestige de l'UE au sein des institutions mondiales, avant et après l'élargissement à l'Est, dépendra de l'évolution comparée des taux de croissance dans l'UE, l'Amérique du Nord et l'Extrême-Orient. Le plus gros risque lié au maintien d'une économie mondiale ouverte serait une crise en Amérique du nord, sans reprise parallèle en Europe ou en Extrême-Orient. Dans de telles circonstances, l'UE devrait déployer de beaucoup plus grands moyens de politique économique externe (et d'échanges monétaires) pour éviter à l'économie mondiale de glisser dans la récession et aussi pour empêcher l'opinion politique américaine de revenir à un protectionnisme régional.

La taille et le poids d'une économie européenne en voie d'élargissement réclament, de toutes façons, un dialogue transatlantique plus actif allant bien au-delà du contenu actuel des consultations UE-USA sur la régulation commerciale et économique et traitant de problèmes plus larges de gestion économique, actuellement discutés plus mollement au sein du G7.

L'importance de l'économie régionale d'Extrême-Orient (y compris la Chine) pour l'équilibre économique mondial, et en particulier pour les Etats-Unis, rend aussi nécessaire un dialogue beaucoup plus cohérent sur les politiques économiques avec cette région que les sommets ASEM et que les conversations bilatérales occasionnelles qui caractérisent les relations présentes. Ce qui veut dire que l'UE a besoin maintenant d'une panoplie bien plus développée et plus performante de politiques économiques externes qu'elle ne l'a souhaité. Même sans absorber 12 nouveaux pays et 100 nouveaux millions de citoyens et de consommateurs, ce devrait être une grande priorité. Avec l'élargissement cela devient encore plus important.

INTRODUCTION DE L'ATELIER 2

LA LIBERTE DE CIRCULATION ET LA PROTECTION DES PERSONNES DANS L'ESPACE EUROPEEN

Judy Batt, Université de Birmingham, Royaume-Uni

Problématique

Pour les peuples d'Europe centrale et orientale, la liberté de circulation fut l'un des principaux acquis, et sans doute le moins ambigu, des soulèvements de 1989. Les sondages montraient régulièrement que les restrictions politiques et bureaucratiques à la liberté de circulation figuraient parmi les caractéristiques du communisme les plus durement ressenties, en particulier par les jeunes. Dès lors, la garantie du droit à détenir un passeport et à traverser librement les frontières a revêtu un symbolisme puissant comme premier signe de libération ; dans la pratique, ce droit doit en quelque sorte compenser les difficultés engendrées par la longue transition de l'après-communisme.

En même temps, l'opinion publique européenne s'est de plus en plus inquiétée de la perspective de vagues d'immigration en provenance de l'Est qui inonderaient les marchés du travail de main-d'œuvre bon marché, épuiseraient les budgets de la sécurité sociale et menaceraient la cohésion socioculturelle des communautés prospères et stables. À l'occasion des élections, de nombreux pays d'Europe occidentale ont vu l'émergence de tendances xénophobes auxquelles les décideurs politiques se sont sentis contraints de réagir. Toutefois, à ce jour, leurs réponses ne se sont avérées ni crédibles aux yeux du public occidental, ni efficaces dans la résolution des vrais problèmes. Parfois difficilement compatibles avec les valeurs européennes de respect des droits de l'homme, elles ont même conféré une certaine légitimité à la résurgence d'un discours public xénophobe que l'on entend non seulement à l'Ouest, mais également dans les pays d'Europe centrale et orientale.

Politiques conflictuelles, contradictoires et impopulaires

Dans le traité d'Amsterdam, l'Union a déclaré son intention de mettre en place un « espace de liberté, de sécurité et de justice ». Les dispositions de l'accord de Schengen ont été incorporées aux traités (avec des clauses d'exemption pour le Royaume-Uni et l'Irlande). La liberté de circulation au sein de l'Union implique à la fois la suppression des contrôles aux frontières communes des États membres et le renforcement des contrôles de douane, d'immigration et de sécurité aux frontières extérieures en vertu de règles communes, sur la base d'une collaboration renforcée en matière de police, d'échange d'informations, de justice, de politique d'asile et d'octroi de visas. La méfiance du public envers les institutions européennes en général s'est concentrée peu à peu sur cette évolution, au premier abord avantageuse, qui est perçue comme un exemple de plus du travail de sape mené contre la souveraineté des gouvernements nationaux et leur capacité à offrir aux citoyens le niveau de sécurité qu'ils attendent.

Parallèlement, du point de vue des citoyens d'Europe centrale et orientale, « Schengen » fait aujourd'hui obstacle à l'adhésion rapide tant souhaitée à l'Union. Ayant été intégré dans l'acquis communautaire, tous les pays candidats doivent à présent ratifier cet accord et même en appliquer une partie substantielle avant de pouvoir accéder au statut de membres de l'Union. Les chapitres des négociations d'adhésion portant sur la liberté de circulation sont

devenus l'un des domaines les plus sensibles et complexes du processus d'élargissement. Le peu de confiance que placent les États membres actuels en la capacité des futurs membres à mettre en œuvre le système de contrôle « Schengen », rigoureux et complexe, à leurs frontières orientales a donné lieu à des propositions en vue d'exclure les nouveaux membres de la zone de libre circulation pendant une longue période de transition. Or, cela paraît inacceptable aux yeux des candidats, qui rappellent les pressions qui pèsent sur eux afin qu'ils se conforment en tous points à l'acquis sans qu'il soit question de périodes transitoires. Ils ne manquent pas d'établir des comparaisons avec les élargissements précédents de l'Union vers le Sud, lorsque les craintes similaires au sujet d'une invasion de main-d'œuvre étrangère ne s'étaient pas concrétisées. Par ailleurs, pour les raisons exposées ci-dessus, cette question a une influence extrêmement préjudiciable sur l'opinion publique en Europe centrale et orientale et semble contribuer à une profonde désillusion à l'égard de l'Union.

Cependant, rares sont les éléments susceptibles d'étayer l'hypothèse d'une arrivée massive de travailleurs des nouveaux États membres après l'élargissement. La recrudescence des mouvements de population appartient en majeure partie au passé et s'est aujourd'hui stabilisée. La plupart des traversées de la frontière orientale de l'Union ont été temporaires et brèves et étaient le fait de touristes dont beaucoup se sont lancés dans des activités commerciales à petite échelle ou ont accepté un emploi non déclaré afin d'augmenter leurs revenus. Ces immigrés ne constituent pas une charge financière pour les États membres de l'Union et répondent sans doute à une certaine demande en Europe occidentale. Toutes les prestations de sécurité sociale dont ils bénéficient, telles que les versements de l'assurance-maladie, les allocations de chômage ou sociales, sont prélevées dans leur pays d'origine. Ils laissent derrière eux leur famille et n'ont donc aucun besoin en termes de sécurité sociale et d'éducation publique dans les pays d'accueil. Leur nombre chutera probablement dès que la croissance économique et les revenus augmenteront dans leur pays d'origine et que les perspectives d'avenir s'y amélioreront. Les autres immigrés issus des PECO sont des membres des professions libérales, des cadres, des scientifiques et des universitaires hautement qualifiés, jeunes pour la plupart et dont un grand nombre reprendra également le chemin du retour dès la reprise de la croissance, rapportant ainsi chez eux des compétences approfondies.

L'émigration des PECO est favorisée non seulement par les facteurs incitant au départ, mais également par l'attrait exercé par les économies d'Europe occidentale dans lesquelles les marchés du travail extrêmement réglementés poussent les entreprises à rechercher une main-d'œuvre flexible et bon marché (notamment dans le secteur de la construction) ainsi que des travailleurs hautement qualifiés (en particulier dans les nouvelles technologies) que les systèmes locaux d'enseignement et de formation ne peuvent totalement fournir. Ce phénomène est désormais largement reconnu comme une entrave à la croissance que seule une augmentation de l'immigration à court ou à moyen terme peut supprimer. Parallèlement, l'augmentation du nombre de retraités et le taux élevé d'emploi à temps plein chez les femmes engendrent une demande de services à domicile peu coûteux et flexibles de la part des classes moyennes. En outre, les tendances démographiques indiquent une érosion de la population occidentale en âge de travailler avec pour corollaire de graves conséquences pour le financement des retraites. Selon les estimations du FMI, la France et l'Allemagne compteront en 2050 autant de retraités que de travailleurs et leurs régimes de pension exigeront des cotisations supérieures à 40 % de la masse salariale afin d'assurer leur solvabilité (*Financial Times*, 9 octobre 2000).

Loin d'inonder l'Europe occidentale, les pays candidats ne peuvent en réalité compenser qu'une faible part du déficit démographique de l'Union. Par exemple, alors que la pyramide des âges de la Pologne complète actuellement celle de ses voisins occidentaux, avec un

nombre impressionnant de jeunes qui font leur entrée sur le marché du travail, la tendance européenne générale au vieillissement démographique se manifeste d'ores et déjà pleinement dans la République tchèque et en Hongrie et gagnera un jour la Pologne. De surcroît, un rapport récent de la Direction générale des Affaires sociales de la Commission souligne l'apparition d'une pénurie de qualifications dans les économies en transition (*European Voice*, 19-25 octobre 2000).

Les politiques d'immigration restrictives pratiquées en Europe, où, dans les années 1990, le nombre d'immigrés légalement admis a été inférieur de moitié environ à celui des États-Unis, ne paraissent plus tenables. Ce constat pose plusieurs défis aux décideurs politiques et aux sociétés partout en Europe. L'option choisie de faire de l'Europe une forteresse s'est avérée inefficace et contre-productive dans le contexte de l'émergence d'un nouveau marché du travail, mais il convient de gérer avec précaution la demande longtemps contenue qui en résulte afin d'éviter une réaction plus brutale de la société. Alors que les craintes d'immigration massive en provenance des PEKO se sont avérées infondées, la pression migratoire de pays plus lointains a été drainée vers des circuits clandestins, causant une augmentation préjudiciable du travail au noir et un trafic de candidats immigrés dans des conditions effarantes pour la vie et la santé de ces personnes désespérées. L'image de l'Europe comme un milieu peu accueillant, voire hostile, pour les migrants compromet notre capacité à attirer les travailleurs étrangers au moment où nous reconnaissions que nous avons besoin d'eux.

La satisfaction des exigences inhérentes à l'adhésion, y compris l'acquis de Schengen, a imposé une lourde charge aux pays candidats d'Europe centrale et orientale et entrave le processus même d'élargissement. La géographie de la frontière orientale des pays candidats en rend la surveillance extrêmement coûteuse et difficile, alors que la mise en exergue par l'Union d'une intensification des contrôles contredit ses efforts en faveur de l'adoption de pratiques plus humaines et du respect des droits de l'homme dans l'administration et la police des futurs États membres. L'insistance des pays d'Europe occidentale sur la conclusion d'accords de réadmission avec les pays candidats, qui les désignent comme « pays tiers sûrs » vers lesquels les migrants indésirables peuvent être refoulés, met à rude épreuve les systèmes peu développés des PEKO dans l'exercice de ce rôle inédit pour eux de pays d'immigration, mettant ainsi en péril les droits de ces migrants.

L'impression que l'Europe occidentale pratique une politique de « deux poids, deux mesures » à cet égard constitue une source supplémentaire d'agacement et de ressentiment dans les PEKO. De plus, des tendances xénophobes s'y sont faites jour à l'encontre des immigrés qui y sont considérés, ainsi qu'en Europe occidentale, comme une charge pour des finances publiques nettement plus limitées. Dans une certaine mesure, les sociétés des PEKO sont plus perméables au racisme parce qu'elles sont restées relativement fermées durant l'ère communiste. Pendant cette période, les rares étudiants étrangers et « travailleurs invités » issus de pays du Tiers-Monde alliés du bloc soviétique étaient mal perçus en raison du traitement de faveur dont ils étaient supposés bénéficier (souvent à tort) et de leur association à un programme « d'internationalisme socialiste » avec lequel les citoyens d'Europe centrale et orientale n'avaient aucune affinité. De cette époque est resté un fond de comportements racistes toujours susceptibles de ressurgir.

Il convient également d'évoquer la situation particulièrement difficile des peuples tziganes dans les PEKO. Les Tziganes ont été les grands perdants des changements de l'après-communisme. Alors qu'ils s'étaient quelque peu intégrés socialement au cours de la période communiste, pendant laquelle ils avaient été embauchés principalement aux postes les moins qualifiés de l'industrie lourde dirigée par l'État, leur situation socioéconomique a subi une grave détérioration lors de la fermeture de ces usines. Depuis le changement, les préjugés

populaires, dont l'expression était auparavant réduite par le contrôle étroit des médias, ressurgissent ouvertement. Pour ajouter encore à leurs difficultés économiques et sociales, les Tziganes sont devenus la cible de discriminations et d'agressions et beaucoup ont demandé l'asile dans un pays occidental. Ces problèmes sont trop vastes et complexes pour être abordés de manière exhaustive dans le présent document, mais il convient de souligner que les solutions apportées par les gouvernements d'Europe occidentale, à savoir la restauration de l'obligation de visa pour les pays d'origine de ce peuple et la subordination inconditionnelle de l'adhésion des pays candidats au respect des droits de l'homme, ont conduit à des résultats mitigés. D'une part, les pressions extérieures exercées sur les gouvernements d'Europe centrale et orientale les ont contraints à mettre ce problème à l'ordre du jour, mais d'autre part, le ressentiment des populations des PEKO à l'égard de cette minorité attaquée de toute part s'est encore accru. Par ailleurs, les réactions de la presse et de l'opinion publique occidentales aux afflux de Tziganes ont confirmé que l'Europe occidentale elle-même n'est pas exempte d'instincts racistes, loin s'en faut, démontrant ainsi une nouvelle fois « l'hypocrisie occidentale » selon les PEKO.

À l'heure actuelle, l'application du régime commun des visas a coûté cher à la fois aux pays candidats et aux pays situés au-delà de la future frontière orientale de l'Union tant en termes politiques et économiques qu'en ce qui concerne les droits de l'homme. Jusque récemment, les visas n'étaient pas nécessaires pour voyager entre ces pays. Aujourd'hui, l'instauration de visas est venue perturber des liens noués de longue date ou rétablis depuis peu entre les sociétés de ces pays et constitue une source malvenue de frictions dans les relations intergouvernementales. La possibilité pour les minorités ethniques de rester en contact avec d'autres membres de leur ethnie à travers les frontières – un engagement contracté par toutes les parties signataires de la convention-cadre du Conseil de l'Europe sur les droits des minorités nationales – s'en trouve limitée. Or, les échanges à petite échelle et l'emploi informel transfrontaliers demeurent vitaux pour les habitants de ces régions économiquement sinistrées de part et d'autre de la frontière. Un simple exemple suffit à illustrer l'enjeu : un travailleur qualifié de Transcarpatie, une province ukrainienne pauvre, peut doubler son revenu en revendant l'équivalent de trois pleins d'essence en Hongrie, de l'autre côté de la frontière. De même, on estime que le commerce transfrontalier non déclaré a représenté en 1996 plus de 25 % des échanges totaux de la Pologne avec ses voisins orientaux et près de la moitié de ses échanges avec l'Ukraine.

Le nouveau programme politique

L'option choisie de faire de l'Europe une forteresse met à mal la cohérence, la crédibilité internationale et l'autorité morale de l'Union au moment où elle se prépare à endosser une mission plus vaste et à assumer des responsabilités accrues sur la scène internationale en tant qu'acteur essentiel du nouvel ordre politique et sécuritaire naissant en Europe. De nouvelles initiatives politiques et une meilleure coordination entre les dimensions économique, politique, internationale et les questions liées aux droits de l'homme s'imposent pour les activités de l'Union après l'élargissement, notamment :

- la définition d'une politique d'immigration commune cohérente pour la gestion de l'augmentation de l'immigration ;
- la dissociation de la question sensible qu'est la criminalité organisée de celle de l'immigration, la première devant être combattue par une collaboration policière et judiciaire plus étroite entre les États membres, les pays candidats et les pays jouxtant les frontières de la future Union élargie ;

- le soutien et l’assistance réciproques entre les États membres dans le contrôle des frontières extérieures, y compris la constitution de patrouilles communes par plusieurs États membres, par exemple ;
- une gestion et des mesures plus courageuses de la part de la classe politique et des intellectuels afin d’informer et d’éduquer le grand public concernant les *avantages* de l’immigration afin de contrebancer l’insistance répandue et déplacée sur ses *coûts* supposés ;
- l’octroi d’une attention et de ressources accrues pour résoudre les problèmes auxquels se heurtent les immigrés dans leur intégration aux sociétés européennes ;
- la mise en place de structures plus crédibles et plus efficaces pour l’application concrète des engagements de l’Union concernant la garantie des droits de l’homme et des minorités et la lutte contre le racisme et la xénophobie dans tous les États membres ; par exemple, citons la désignation d’un médiateur responsable devant le Parlement européen chargé de veiller au respect des droits des minorités ethniques et des ressortissants de pays tiers résidant dans l’Union et de présenter des rapports à ce sujet, ou l’adoption de mesures et le dégagement de moyens supplémentaires pour les besoins spécifiques des Tziganes d’Europe centrale et orientale, une préoccupation et une responsabilité que partagent tous les pays européens ;
- une meilleure coordination au sein de la Commission et entre celle-ci et le Conseil afin d’assurer la cohérence entre les politiques relatives à l’immigration et aux affaires socioéconomiques et les responsabilités internationales plus larges de l’Union européenne.

INTRODUCTION DE L'ATELIER 3

UN NOUVEL EQUILIBRE ENTRE MARCHE ET COHESION SOCIALE-TERRITORIALE

Jacky Fayolle, Observatoire Français des Conjonctures Economiques, Paris

La chute du mur de Berlin a, symboliquement et humainement, mis fin à la division frontale associée à la guerre froide, tout en confrontant les Européens de l'est et de l'ouest à la carence d'un projet qui les rassemble réellement et qui mobilise en commun leurs énergies. Elle a aussi révélé l'ampleur du fossé socio-économique séparant les deux Europe.

Les accords de commerce et de coopération, puis d'association, conclus par la Communauté européenne avec les PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale) au cours des années 1990, ainsi que le programme PHARE d'assistance technique et financière, ont fait œuvre utile pour rapprocher l'Est et l'Ouest de l'Europe et motiver la volonté d'adhésion des PECO à l'UE. Mais ils n'ont pas eu une réelle autonomie par rapport à l'action plus générale des institutions internationales en direction des PECO. La transition post-socialiste a été principalement gérée selon les critères promus par ces institutions, qui ont gouverné les programmes de stabilisation macroéconomique, de réformes structurelles et de privatisations. La dimension proprement européenne est restée au second plan derrière la logique économique et financière, largement inspirée par le consensus de Washington, qui a guidé les transitions nationales.

Pour que l'élargissement de l'UE soit facteur d'unification et non de division de l'ensemble du continent, il faut expliciter et préciser le contenu socio-économique d'une telle stratégie inclusive d'élargissement. Ce texte a pour seule ambition d'indiquer certaines dimensions nécessaires de cette stratégie, sans prétention à l'exhaustivité.

Les leçons nuancées des élargissements antérieurs

L'expérience des élargissements passés est pluraliste et ne livre pas d'enseignements univoques.

Le rattrapage irlandais est spectaculaire depuis une décennie : l'Irlande présente désormais des indicateurs de niveau de développement à proximité de la moyenne communautaire. L'efficacité des apports de fonds publics européens a été maximisée par la complémentarité avec les entrées de capitaux privés, souvent d'origine extra-communautaire. Le rattrapage productif et social a été soutenu par une politique économique habile et une action volontariste d'insertion des personnes sur le marché du travail. Le succès irlandais repose sur des facteurs spécifiques, qui ne sont pas aisément reproductibles, mais des pays de petite taille, comme la Slovénie ou les pays baltes, peuvent y trouver des raisons d'espérer.

Pays de plus grande taille, l'Espagne a été confrontée, depuis la sortie du franquisme, à un double dilemme. Elle a peiné à concilier la convergence macroéconomique (l'alignement des taux d'inflation et des déficits publics sur les normes communautaires) et le rattrapage des niveaux de vie et de développement. Aujourd'hui, le retour collectif de l'Europe à la croissance aide visiblement l'Espagne à dénouer cette contradiction. Le second dilemme concerne l'équilibre du développement régional : ce sont les régions déjà relativement

prospères de l'Espagne qui ont le plus nettement bénéficié de l'adhésion à la Communauté, même lorsqu'elles n'étaient pas les premiers bénéficiaires directs des fonds structurels. Le cas de la Pologne, où les écarts se creusent entre les régions du pays, évoque l'expérience espagnole.

L'expérience des élargissements passés montre comment interfèrent de manière complexe le poids de facteurs structurels largement hérités (la taille du pays et les distorsions régionales préexistantes), la capacité à faire évoluer positivement la spécialisation productive, le mariage des incitations publiques nationales et communautaires, le dosage adéquat du réglage macroéconomique et des politiques de développement... Elle montre aussi le conditionnement de ce rattrapage par l'environnement communautaire. Ce sont là des aspects particulièrement cruciaux pour les PEKO.

Le défi de l'hétérogénéité pour les politiques publiques européennes

La taille et l'hétérogénéité de l'Union européenne seront substantiellement accrues par l'accueil d'un nombre important de pays d'Europe Centrale et Orientale. Le PIB par habitant des PEKO atteint pour la plupart des candidats le quart ou le tiers du PIB par tête communautaire moyen. Il ne dépasse franchement ce niveau que dans le cas de la République tchèque et de la Slovénie, où il approche celui de la Grèce et du Portugal. La prise en compte de l'hétérogénéité régionale des PEKO accentue encore plus les contrastes européens, même si elle fait apparaître certaines régions métropolitaines proches des standards communautaires (comme Prague ou Budapest).

Il ne s'agit pas d'un simple constat statique : la transition post-socialiste, mais aussi les effets immédiats et anticipés du rapprochement avec l'Union européenne, accentuent les inégalités de développement régional au sein des PEKO. Et ceci d'autant plus que la transition réussit ! Les inégalités territoriales progressent quand la réussite de la transition passe par la restructuration prononcée des activités et par la différenciation des territoires: c'est ce que semblent éprouver par exemple la Pologne et la Hongrie. Cette situation soulève la question du rapport entre « efficience » et « égalité » en matière de développement territorial à l'est de l'Europe. Faut-il admettre une inégalité nécessaire de ce développement afin d'accroître la croissance et le bien-être collectifs, quitte à compléter cette priorité à l'efficience par une politique de cohésion sociale et de redistribution des gains de la croissance ? Faut-il encourager de façon plus volontariste la reconversion et la dynamisation des territoires aujourd'hui défavorisés ou frappés par le déclin ? Ce dilemme n'est pas propre aux PEKO, l'Union européenne l'éprouve encore en son sein, mais de manière plus atténuée.

Dans l'Union européenne actuelle, l'efficacité des fonds structurels est indubitable d'un double point de vue micro- et macro-économique. Mais elle reste souvent médiocre pour le rattrapage des régions qui sont les destinataires primaires de ces fonds : la mobilisation de ces derniers en faveur d'un développement régional équilibré se heurte à des dispositifs nationaux préétablis, parfois mal adaptés à la maîtrise d'une géographie économique désormais beaucoup plus mobile. La perspective de l'élargissement révèle les contrastes de l'espace européen et fait ressortir la sévérité de la contrainte bornant l'enveloppe des fonds structurels. Elle incite à redéfinir en profondeur ces politiques. Les principes des politiques régionales européennes – partenariat et additionnalité – sont recevables mais leur contenu économique et social est à clarifier : si la communauté des territoires européens est autre chose qu'une collection d'atomes dispersés dans l'espace continental, quels sont les modes de coopération interrégionale qui permettront de forger et gérer l'intérêt commun de ces territoires ? Quels

sont les critères, notamment en termes de développement des capacités humaines présentes dans les territoires, que devrait privilégier l'allocation des fonds structurels ?

Le processus d'adhésion face au *stress sociétal* des PECO

Entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, l'hétérogénéité recouvre aussi des structures et des comportements sociaux qui portent la trace durable des trajectoires différentes des sociétés nationales au long du dernier demi-siècle. Les taux d'activité et d'emploi étaient souvent très élevés dans les PECO, notamment pour les femmes, en même temps que l'emploi était, et reste, nettement plus concentré dans l'industrie et l'agriculture qu'en Europe de l'Ouest. Le secteur agricole pèse lourd en Pologne, en Roumanie et dans les pays baltes. L'entrée dans la nouvelle économie de services ne se fait pas spontanément dans les PECO alors même qu'au travers des restructurations et privatisations l'emploi est durement atteint dans les secteurs industriels et agricoles. Les taux d'activité et d'emploi sont désormais plutôt orientés à la baisse, même s'ils restent encore au-dessus de la moyenne communautaire dans certains cas.

Les performances sociales ne sont pas toujours indexées sur les performances économiques de la transition. La protection sociale et les systèmes de santé ont souvent connu une dégradation aiguë, qui se répercute dans la détérioration des ratios mesurant la santé et la qualité de vie des populations. L'ajustement démographique, au cours des années 1990, a été brutal dans un grand nombre de PECO. Il a accentué un déclin démographique déjà entamé.

L'état actuel des sociétés et des économies, dans les PECO, reste porteur de hiatus avec les exigences de la soumission rapide à la discipline du marché unique et de la convergence macroéconomique. Sommés d'assimiler rapidement l'acquis communautaire et de s'adapter à la concurrence au sein du marché unique, les pays candidats peuvent être tentés, pour trouver leur place, par des comportements et des politiques qui sont peut-être dans l'air du temps – comme le recours à la concurrence sociale et fiscale – mais qui ne sont sûrement pas réductibles à l'acquis communautaire. Il serait alors paradoxal que la reprise complète et rapide de ce dernier par les PECO ait pour contrepartie des pratiques qui concourent à la déstabilisation du modèle social européen. L'enjeu du processus séquentiel de négociation que propose de mettre en œuvre la Commission à horizon 2002 pourrait être, à cet égard, de promouvoir une articulation positive entre la progressivité de l'assimilation de l'acquis communautaire et la continuité du rattrapage socio-économique, afin d'éviter une telle déstabilisation. La définition de périodes de transition peut faciliter une assimilation réelle, et pas seulement formelle, de l'acquis communautaire, si elle est comprise par l'ensemble des partenaires comme une opportunité pour mener une action publique résolue et non pas comme un délai d'attente passive.

La mixité et l'efficacité des apports de capitaux publics et privés

La bonne gestion du processus d'adhésion peut constituer l'amorçage d'un régime de croissance durablement consolidé en Europe, au-delà de la phase de reprise qui s'est affirmée depuis la fin des années 1990. Le rattrapage économique et social des PECO et l'instauration d'un développement respectueux de l'environnement dans ces pays constituent la nouvelle frontière de la croissance européenne. L'élargissement met en évidence l'ampleur des besoins individuels et sociaux à satisfaire à l'Est de l'Europe. La réponse à ces besoins sera un levier de la croissance commune européenne.

Toutefois, un ensemble de facteurs conditionne cette réussite de l'intégration. Un couplage adéquat entre les apports de fonds publics et de capitaux privés aux PECO est en particulier

nécessaire. Les fonds publics, bien ciblés et convenablement utilisés, font effet de levier pour des apports privés contribuant à la modernisation productive du pays d'accueil. Cette dialectique « à l'irlandaise » est aujourd'hui très inégalement engagée dans les PECO et reste globalement hésitante. Elle est vulnérable aux fluctuations des marchés internationaux de capitaux, aux faiblesses des PECO eux-mêmes et à la concurrence qu'ils peuvent se livrer entre eux : après l'attraction exercée par la Pologne et surtout la Hongrie, les pays baltes montent en force.

Les conditions d'efficacité de ces apports de capitaux pour la croissance nationale nécessitent la stabilité macroéconomique mais ne s'y réduisent pas. Cette efficacité suppose une qualification entretenue et développée des travailleurs nationaux, l'émergence d'un tissu privé d'entreprises moyennes suffisamment consistant (et pas seulement la privatisation des grandes entreprises industrielles ou l'émergence d'un micro-secteur privé), un fonctionnement suffisamment concurrentiel des marchés de biens. La qualité de la gestion publique des restructurations et la mise en place de nouveaux outils de régulation et d'incitation publiques sont nécessaires pour que ces conditions soient réunies.

Les fonds structurels peuvent être particulièrement utiles pour créer de bonnes conditions initiales au processus d'élargissement et de rattrapage et pour favoriser l'insertion des territoires est-européens dans la « nouvelle économie ». Définir des plafonds aux fonds structurels alloués est sans doute nécessaire pour parer aux difficultés d'absorption, mais il ne faut pas confondre ces éventuels plafonds avec des critères positifs d'allocation. Il faut redéfinir une doctrine des fonds structurels adaptée à la gestion de l'élargissement : quel est le niveau initial convenable d'apports de fonds structurels, par habitant des PECO, afin de prendre en compte la réalité des conditions économiques et sociales de départ et les besoins de restructuration et reconversion ? Quels sont les critères qui autoriseraient la progressive réduction de ces apports, en fonction des progrès effectifs de la transition, de la réalité du rattrapage et des apports de capitaux privés ? Quels sont les projets et les institutions qui pourraient mobiliser efficacement les fonds structurels ? A cet égard, la programmation budgétaire adoptée par le Conseil de Berlin à horizon 2006 apparaît inadaptée pour mener à bien un processus d'adhésion se voulant « inclusif », c'est-à-dire refusant la marginalisation des pays les plus en difficulté.

Les apports de fonds publics européens contribueront au développement de capacités d'offre compétitives dans les différents secteurs d'activité des PECO. C'est souhaitable afin de favoriser de nouveaux schémas de spécialisation à l'échelle du continent européen. Ce peut être un processus bénéfique à l'ensemble des pays européens, si les politiques économiques savent s'en saisir pour impulser une croissance collective suffisamment prononcée et régulière.

PROGRAMME DU SEMINAIRE

9H30 : SEANCE D'OUVERTURE

Allocution de bienvenue

Luigi Lucchini, Président de la Fondazione Lucchini

L'état actuel d'avancement du processus d'élargissement

Eneko Landaburu, Directeur général à la Commission européenne

10H15 : 3 ATELIERS THEMATIQUES

VERS UNE UNION ELARGIE : NOUVELLES OPPORTUNITES, PROBLEMES, SOLUTIONS

1 - Un ensemble géo-économique dans le contexte de la mondialisation

Président : **Carlo Scognamiglio**, Sénateur d'Italie

Introduction : **William Wallace**, London School of Economics

2 – Libre circulation et protection des personnes dans l'espace européen

Présidents : **Wilfried Beirnaert**, Vice-Président de la section sociale du Comité économique et social et **Anne-Marie Sigmund**, Présidente du groupe III de ce Comité

Introduction : **Judy Batt**, Université de Birmingham

3 – Un nouvel équilibre entre marché et cohésion sociale-territoriale

Président : **Friedrich-Wilhelm Graefe zu Baringdorf**, Président de la Commission de l'agriculture et du développement rural au Parlement européen.

Introduction : **Jacky Fayolle**, Directeur adjoint à l'Office Français des Conjonctures Economiques, Paris

SEANCE PLENIERE

présidée par Etienne Davignon, Président de la Société Générale de Belgique

14H30 : COMPTES-RENDUS DES TRAVAUX EN ATELIERS ET DEBAT

Atelier 1 : **Lucio Caracciolo**, Directeur de la revue Limes, Italie

Atelier 2 : **Franciszek Draus**, Expert externe de Notre Europe

Atelier 3 : **Marjorie Jouen**, Chargée d'études à Notre Europe

15H30 : REUSSIR L'ELARGISSEMENT

Table ronde suivie d'un débat avec la salle

Jacques Delors, Président de Notre Europe

Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie

Romano Prodi, Président de la Commission européenne

Jacek Saryusz Wolski, Secrétaire d'Etat à l'intégration européenne de Pologne

Pavel Telička, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes de la République tchèque

Günter Verheugen, Commissaire chargé de l'élargissement

Pierre Moscovici, Ministre délégué chargé des affaires européennes de France

18H00 : FIN DE LA SEANCE

LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS

Atelier 1 :

Arnaud	Jean-Louis	Consultant de Notre Europe, Paris, F
Bohner	Ulrich	Conseil de l'Europe, Strasbourg, F
Bugge	Peter	Université d'Aarhus, DK
Braun	Fernand	Bruxelles, B
Carraciolo	Lucio	Revue Limes, Rome, I
De la Serre	Françoise	CERI – Sciences politiques, Paris, F
Durieux	Jean	Conseiller spécial de la Commission européenne, B
Emerson	Michael	Centre for European Policy Studies, Bruxelles, B
Goulard	Sylvie	CERI – Sciences politiques, Paris, F
Grabbe	Heather	Centre for European Reform, Londres, UK
Italianer	Alexander	Cabinet du Commissaire Verheugen, B
Juhasz	Endre	Mission de la Hongrie auprès des CE, Bruxelles, B
Krok-Paszkowska	Ania	Bruxelles, B
Mirel	Pierre	DG Elargissement de la Commission européenne, B
Palmer	John	European Policy Center, Bruxelles, B
Primatarova	Antoinette	Mission de la Bulgarie auprès des CE, Bruxelles, B
Quermonne	Jean-Louis	Association française de sciences politiques, F
Ruetet	Matthias	DG Elargissement de la Commission européenne, B
Rupnik	Jacques	CERI – Sciences politiques, Paris, F
De Schoutheete	Philippe	Bruxelles, B
Scognamiglio	Carlo	Sénat de la République, Rome, I
Spaak	Antoinette	Parlement européen, Bruxelles, B
Stenberg	Esa	Pan-European Institute, Turku, FIN
Uustalu	Ann	Ministère des affaires étrangères, Stockholm, S
Vignon	Jérôme	Task-force gouvernance, Commission européenne, B
Wallace	William	London School of Economics, UK

Atelier 2 :

Avery	Graham	DG Elargissement de la Commission européenne, B
Batt	Judy	Université de Birmingham, UK
Beirnaert	Wilfried	Comité économique et social, Bruxelles, B
Durzo	Lubomir	Mission de la Slovaquie auprès des CE, Bruxelles, B
Draus	Franciszek	Expert externe de Notre Europe, Berlin, D
Evison	Marek	Secrétariat d'Etat à l'intégration européenne, PL
Gyarfasova	Olga	Institut des affaires publiques, Bratislava, SK
Grillo Pasquarelli	Enrico	DG Elargissement de la Commission européenne, B
Klingemann	Hans-Dieter	WZB, Berlin, D
Kolumban	Gabor	Conseil régional d'Harghita, RO
Lavenex	Sandra	Université de Zurich, CH
Michalski	Anna	Cellule de prospective, Commission européenne, B
Morawska	Ewa	Université de Pennsylvanie, USA
Nestor	Jean	Notre Europe, Paris, F
Okolski	Marek	Université de Varsovie, PL

Pochet	Philippe	Observatoire social européen, Bruxelles, B
Polacek	Richard	Paris, F
Sigmund	Anne-Marie	Comité économique et social, Bruxelles, B
Sulca	Iveta	Mission de la Lettonie auprès des CE, Bruxelles, B
Trojanowski	Marcin	Secrétariat d'Etat à l'intégration européenne, PL

Atelier 3 :

Bollen	Frank	Institut européen d'administration publique, Maastricht, NL
Fayolle	Jacky	Office Français des Conjonctures Economiques, Paris, F
Gizard	Xavier	Conférence des Régions Périphériques et Maritimes, Rennes, F
Illner	Michal	Académie des sciences, Prague, TCH
Graefe zu Baringdorf	Friedrich Wilhelm	Parlement européen, Bruxelles, B
Jabko	Nicolas	CERI – Sciences politiques, Paris, F
Jones	Hywel Ceri	European Policy Center, Bruxelles, B
Jouen	Marjorie	Notre Europe, Paris, F
Kolarska-Bobinska	Lena	Institut d'affaires publics, Varsovie, PL
Kolbre	Priit	Mission de l'Estonie auprès des CE, Bruxelles, B
Korompai	Attila	Université de Budapest, HG
Kranjec	Marko	Mission de la Slovénie auprès des CE, Bruxelles, B
Lednicka	Jana	Cepac Slovenko, Povarska Bystrica, SK
Meganck	Dirk	DG Elargissement de la Commission européenne, B
Olsson	Jan	Comité économique et social, Bruxelles, B
Picard	Jacques	Conseil économique et social, Paris, F
Mungiu-Pippidi	Alina	Ecole nationale d'administration, Bucarest, RO
Trzaskowski	Rafal	Secrétariat d'Etat à l'intégration européenne, PL
Vaughan-Whitehead	Daniel	DG Emploi, Commission européenne, B
Wissels	Rutger	DG Elargissement de la Commission européenne, B